



IPG - LBM
23 AVENUE
PASTEUR
BP6010
97306
CAYENNE
CEDEX

**Fiche de renseignement
Quantiféron**

Ref : LBM-COMM-C2-EN-007
Version : 02
Applicable le : 28-11-2016



IDENTIFICATION DU PATIENT (à remplir ou apposer une étiquette de consultation ou hospitalisation)

Nom et prénom : _____ Adresse : _____
Nom de jeune fille : _____
Date de naissance : _____ Sexe : M F

IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR

Médecin prescripteur _____ Etablissement _____
Adresse/Service _____ Date de la prescription _____
Contact pour le résultat (tel, fax ou e-mail) _____

CONTEXTE DE LA PRESCRIPTION

Enquête autour d'un cas : Bilan VIH :
Bilan avant TTT par anti TNF- α : Personnel de santé :
Bilan de santé d'un migrant : Diagnostic TB maladie (enfant) :
Autre : préciser :

PRELEVEMENT (voir protocole détaillé au verso)

Prélèvement effectué le _____ à _____ h _____
Identité du préleveur : _____

TAMPON DU PRÉLEVEUR
OU DE L'ETABLISSEMENT
DE SANTE

Si transmission par un laboratoire :

- Mise à l'étuve à 37° : le _____ à _____ h _____
- Sortie de l'étuve : le _____ à _____ h _____

MODALITES DE RENDU DES RESULTATS

Résultats à : poster téléphoner faxer vaguemestre / coursier
Destinataire : médecin patient autre : _____

RECEPTION AU LABORATOIRE

Date _____ Heure _____ Nom de la personne qui réceptionne: _____

Conformité des échantillons à la réception :

Prélèvements de sang total non incubés à 37° (Centre de santé, Centre de prévention santé, LAT)

- 4 tubes reçus remplis à 1 +/-0.2 ml : oui non
- Respect de la température de transmission (22+/- 5°) : oui non

Prélèvements incubés à 37° (transmission inter laboratoires)

- 4 tubes reçus centrifugés, gel séparateur efficace : oui non
- Respect de la température de transmission (2 à 8°) : oui non



Protocole de prélèvement et transmission du test Quantiféron

1. Contenu du Kit fourni :

- ❖ une fiche de renseignements
- ❖ un tube à bouchon violet ou contrôle positif (MITOGEN)
- ❖ un tube à bouchon gris ou contrôle négatif (NIL)
- ❖ un tube à bouchon vert ou tube antigène 1 (TB1 ANTIGEN)
- ❖ un tube à bouchon jaune ou tube antigène 2 (TB2 ANTIGEN)

2. Modalités de prélèvement :

- ❖ Recueillir du sang veineux jusqu'au trait noir indiqué sur chaque tube (1 ml).
- ❖ *Comme le débit est lent, maintenir le tube sur l'aiguille pendant 2 à 3 secondes jusqu'à atteindre le trait noir. Le prélèvement n'est valable que pour un volume compris entre 0,8 ml et 1,2 ml. Si le prélèvement est effectué avec une aiguille à ailettes, il faut purger la tubulure avec un tube classique.*
- ❖ Mélanger le contenu de chaque tube en secouant immédiatement dix (10) fois assez fermement de façon à ce que toute la surface interne du tube soit parfaitement recouverte de sang afin de solubiliser les antigènes sur les parois du tube.
- ❖ Compléter la fiche au recto et étiqueter les tubes.

3. Transmission sans incubation par un centre de soins :

- ❖ Transférer les tubes et la fiche au laboratoire de l'institut Pasteur dans un délai maximum de 16 heures,
- ❖ La conservation avant et pendant le transport doit se faire à température ambiante (22 +/-5°)
- ❖ LES PRELEVEMENTS NON INCUBES NE SONT ACCEPTES QUE DU LUNDI AU JEUDI.

4. Transmission après incubation par un laboratoire :

- ❖ Placer les tubes dans une étuve à 37 °C après le prélèvement. Les maintenir en position verticale à 37 °C pendant 16 à 24 heures. Noter les heures de début et fin d'incubation au recto.
Un délai maximum de 16 heures est possible entre le prélèvement et la mise à l'étuve, dans ce cas, réagiter impérativement les tubes avant de les placer dans l'étuve.
- ❖ Après incubation, centrifuger pendant 15 minutes entre 2000 et 3000 g.
- ❖ Le gel permet de séparer les cellules du plasma. Si ce n'est pas le cas, répéter la centrifugation à vitesse plus élevée.
- ❖ Les tubes centrifugés sont conservés et transportés entre 2 °C et 8 °C avant analyse (stabilité de 4 semaines). Joindre la fiche de renseignements complétée.